



- Question : êtes vous sûr qu'il s'agissait d'un OVNI ? -----
- Réponse : oui, vu le silence total: pas de bruit de réacteur, vu la faible altitude et qu'il glissait dans les airs, sans projecteur, rien de similaire à un avion ou autre chose.-----
- Question : est ce que c'est la première fois que vous voyez un tel objet ? -----
- Réponse : non, j'en avais déjà vu en AOUT 1974 au cours de l'été. J'étais petit à l'époque et les gendarmes étaient venus car je n'étais pas le seul à les avoir vu dans le village. Même mes parents l'avaient signalé au gendarme à l'époque, c'était dans les CEVENNES, après ST ANDRE DE VALBORGNE. -----
- Question : avez vous vu d'autres manifestations ? -----
- Réponse : oui, 1 an après les faits que je vous ai relaté en AOUT 1974, alors que j'étais chez mes parents dans une grande demeure dans les CEVENNES , au lieu dit « TOURGEUILLE » 30940, dans la nuit mes parents, ma grand mère et mes soeurs et moi même avons entendu un grand bruit venir sur notre maison. Nous sommes tous restés paralysés sans pouvoir bouger le petit doigt. Cela a duré 2 ou 3 secondes. J'ai bien essayé de bouger la tête mais j'ai eu très mal. Puis quelque chose de l'extérieur est parti en faisant un grand bruit de vitesse. Nous ne l'avons jamais signalé aux gendarmes à l'époque. -----

le 15 mars 2010 à 15 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

#### CLOTURE

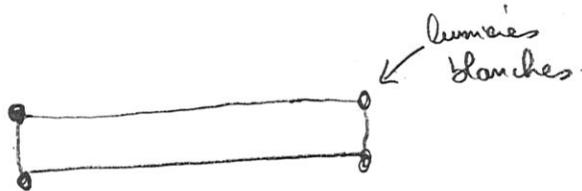
Aucun renseignement défavorable connu de notre unité concernant le témoin. Nous avons rendu compte des faits immédiatement par messagerie à notre hiérarchie.

Les faits s'étant déroulés sur le département de l'HERAULT, commune de MEZE -34-, situé hors de notre circonscription territoriale, nous transmettons directement l'enquête à monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie locale.

En conséquence, nous clôturons la présente procédure de renseignements et la transmettons à monsieur le procureur de la République de NIMES, ainsi qu'à monsieur le Préfet du Gard et au Service spécialisé : GEPAN – Groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés à TOULOUSE 31.

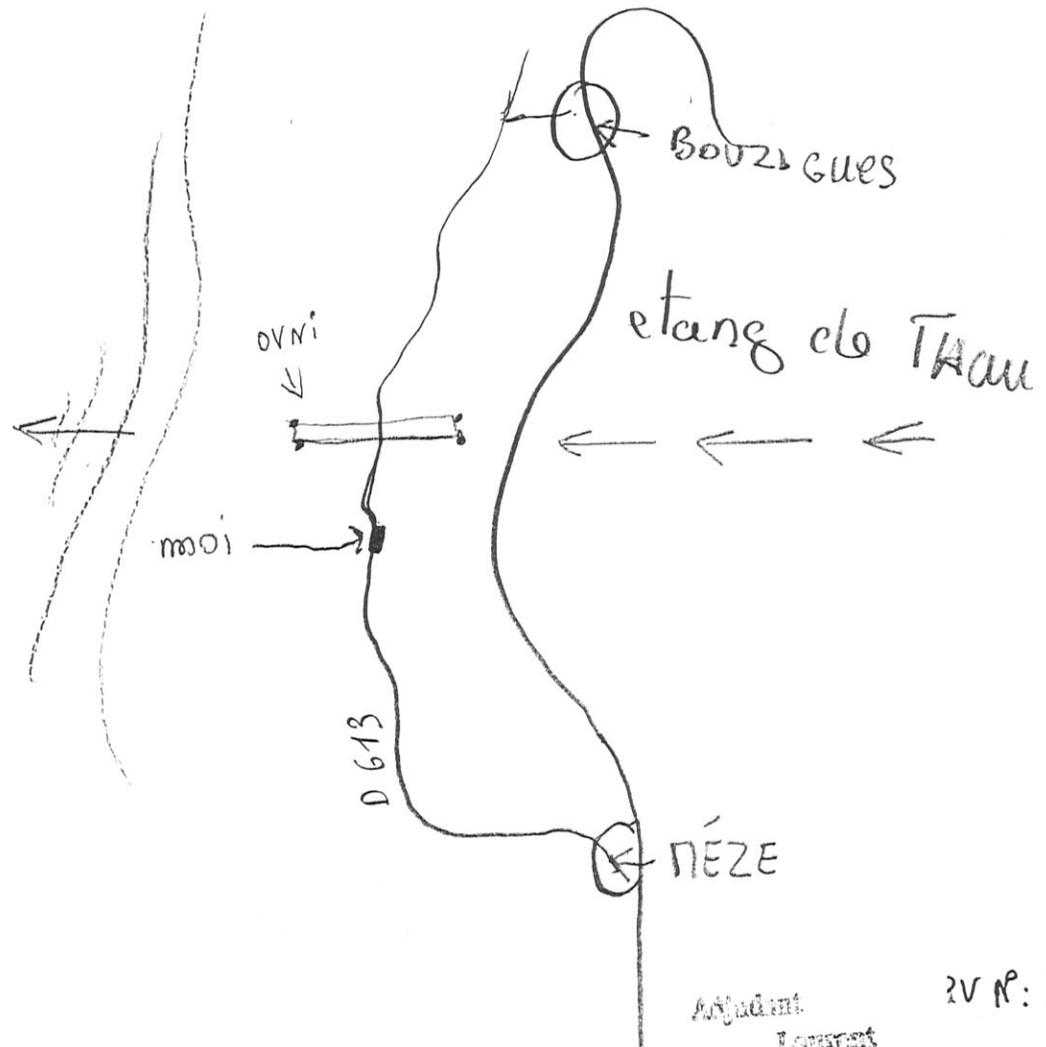
Dont fait et clos , le 16/03/2010  
L'Officier de Police Judiciaire :

# VUE RAPPROCHEE DE L'OVNI



50 à 80 mètres  
environ.

# PLAN des LIEUX.



Adjudant  
L'assort  
OBJET  
Pièce n° 02  
001 212 C

2V N°: 330/2010.